



Groupe de travail « Emploi - Formation »

13^{ème} Compte-rendu

Réunion du 27 mai 2025

Science Po Dijon

Présents :

Sabrina Sow	SCC
Coline Hejazi-Kenari	FEMA
Camille Hervé	DRAC
Jean-Baptiste Benoit	APARR
Giulono Tedeschi	DRAC
Christophe Gaiffe	CIP
Jean Claude Nevers	Association des Maires Ruraux
Pierre Limouzin	Syndéac
Michel Ramillon	France Travail
Alexandre Haillot	Culture Action
Morgane Malapert	Culture Action

Compte rendu – Groupe de travail COREPS (Conditions de travail / Emploi / Formation)

27 mai 2025 – Sciences Po Dijon

La réunion du groupe de travail du COREPS s'est tenue le 27 mai 2025 à Dijon, réunissant des représentants des institutions, des réseaux professionnels et des structures culturelles.

1. Contexte général et actualités du secteur

Les échanges ont mis en évidence une situation particulièrement préoccupante pour le secteur culturel. Plusieurs intervenants ont souligné les **difficultés financières croissantes des structures**, notamment liées à la baisse ou à l'incertitude des financements publics. La ligne budgétaire 361 a été impactée, suscitant une forte mobilisation des acteurs professionnels et une attente importante de clarifications de la part des pouvoirs publics.

Les compagnies et structures font face à des **problèmes de trésorerie importants**, certains festivals accusant des retards de paiement significatifs. Cette situation fragilise fortement l'activité et entraîne des prises de risques accrues pour maintenir les projets artistiques.

Par ailleurs, des **retards dans les décisions budgétaires**, notamment au niveau régional, contribuent à renforcer l'incertitude. Les notifications de financement sont attendues tardivement, ce qui complique la planification des activités.

Les collectivités territoriales restent prudentes dans leurs engagements financiers, dans un contexte d'efforts budgétaires annoncés au niveau national.

Enfin, les discussions ont également évoqué l'absence de visibilité concernant certains dispositifs, notamment l'indemnisation des artistes-auteurs, ainsi que les réflexions en cours sur leur statut.

2. Avancement des groupes de travail

Conditions de travail

Le groupe poursuit ses travaux autour de la **lutte contre le travail illégal**, avec une réunion prévue avant l'été en lien avec la DREETS. Les partenaires sociaux doivent encore se positionner sur l'implication de certains organismes (URSSAF, DRAC).

L'étude en cours connaît un retard en raison d'absences, et sa finalisation est désormais envisagée pour fin 2025. Une réflexion devra être engagée sur la suite à donner, notamment en élargissant l'analyse aux métiers artistiques et administratifs.

Production / Diffusion

Un questionnaire a été diffusé afin d'analyser les pratiques du secteur. À ce jour, 37 réponses ont été recueillies, dont environ la moitié des structures labellisées. Près de 250 festivals ont été sollicités.

Les résultats nécessitent encore un travail d'analyse pour être exploitables, ce qui conduit à un report du calendrier initial.

Emploi / Formation

Le groupe a engagé plusieurs actions, dont une rencontre avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Chalon-sur-Saône et la diffusion d'une cartographie de l'emploi et des formations.

3. Présentation des dispositifs d'accompagnement et de formation de l'AFDAS et Transition Pro

Les dispositifs présentés par les organismes partenaires visent à **accompagner les professionnels dans leurs parcours et l'évolution du secteur**.

L'offre de formation s'articule notamment autour de plusieurs axes :

- la prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS),
- la responsabilité sociétale des organisations (RSE) et la transition écologique,
- le développement des compétences managériales.

Ces dispositifs comprennent des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement, pouvant être suivies individuellement ou collectivement. Ils sont majoritairement financés pour les salariés, intermittents et artistes-auteurs, sous certaines conditions.

Un accent particulier est mis sur l'accompagnement des dirigeants, notamment ceux issus de parcours artistiques, afin de les aider à se professionnaliser sur les enjeux de management, de dialogue social et de transition écologique.

Par ailleurs, des dispositifs de reconversion professionnelle existent, notamment pour les salariés et intermittents souhaitant évoluer vers un nouveau métier, avec des taux d'acceptation relativement élevés. Ces démarches nécessitent toutefois une anticipation importante.

4. Difficultés structurelles et besoins identifiés

Les participants ont mis en lumière des **fragilités structurelles du secteur**, accentuées par le contexte économique actuel :

- disparition de postes permanents,
- recours accru au bénévolat,
- difficultés d'accès à la formation pour certaines catégories (bénévoles, jeunes professionnels),
- situations de détresse chez certains dirigeants.

De nombreuses structures rencontrent des difficultés pour financer la montée en compétences de leurs équipes, certains professionnels étant contraints de financer eux-mêmes leurs formations.

Des besoins émergent en matière de **mentorat, tutorat et mise en réseau**, afin de soutenir les structures en difficulté et de renforcer les solidarités professionnelles.

5. Perspectives et enjeux du COREPS

Plusieurs participants ont questionné le rôle du COREPS dans ce contexte. Il est proposé de renforcer sa fonction comme **outil d'observation et de remontée des réalités du terrain**, afin de mieux documenter les difficultés du secteur culturel.

Une réflexion est engagée sur la nécessité de **réorienter les travaux du COREPS** vers les problématiques actuelles, dans un contexte marqué par l'absence de stratégie nationale claire en matière de politiques culturelles.

Conclusion

La réunion met en évidence un **secteur culturel en forte tension**, confronté à des incertitudes financières, des fragilités organisationnelles et des enjeux de transformation importants. Les dispositifs d'accompagnement existent mais peinent à couvrir l'ensemble des besoins, notamment pour les publics les plus précaires.

Le COREPS apparaît comme un espace stratégique pour structurer l'analyse, favoriser les échanges entre acteurs et contribuer à l'élaboration de réponses collectives adaptées.